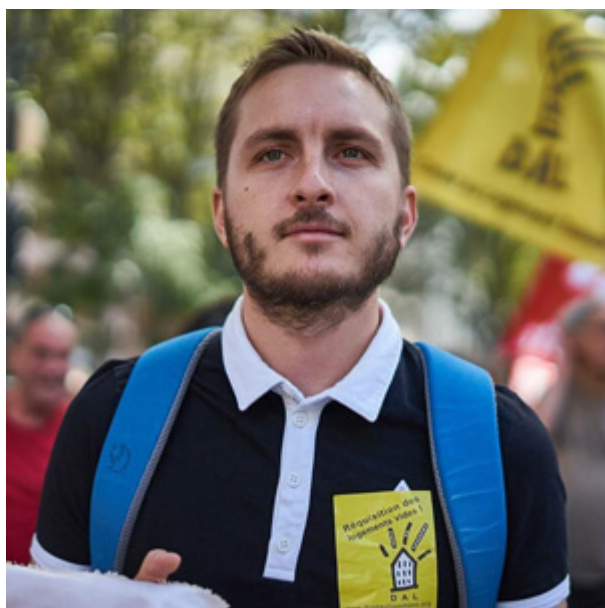


---

Entretien inédit pour le site de Ballast

*En 2006, le candidat à l'élection présidentielle Nicolas Sarkozy lançait : « Je veux, si je suis élu président de la République, que d'ici à deux ans plus personne ne soit obligé de dormir sur le trottoir. » Il fallait une bonne dose de naïveté pour accorder un quelconque crédit à cet engagement. Un sous-entendu était pourtant exact dans la phrase de celui qui fut élu : sans-abrisme comme mal logement sont des questions politiques. Les 140 000 sans-domicile — alors même que le nombre de logements vides n'a jamais été aussi élevé — et 4 millions de mal logés résultent notamment du manque d'actions des élus ou de mesures explicitement antisociales. L'association Droit au logement (DAL) agit sur ce terrain-là, mais pas seulement, en organisant la lutte avec mal-logés et sans-logis sous le slogan « Un toit c'est un droit ! ». C'est à la terrasse d'un café toulousain que nous retrouvons François Piquemal, porte-parole du DAL à Toulouse.*

---



**La mort de SDF en hiver est devenue un marronnier des JT. Or le nombre de gens qui meurent dans la rue est le même, voire plus élevé l'été que l'hiver. Un travailleur social belge que nous avons interrogé récusait la « politique du thermomètre<sup>1</sup> », car elle masque les problèmes de fond et déresponsabilise le pouvoir politique. Vous confirmez ?**

Effectivement, la « politique du thermomètre » est absurde. Mais révélatrice de la manière dont la question du sans-abrisme est perçue. On en parle davantage comme un problème hivernal plutôt qu'estival, que ce soit dans les médias ou dans l'opinion publique ; on est plus sensible à quelqu'un et à sa souffrance lorsqu'on a froid : on se met plus facilement à sa place... Pourtant, il y a en effet autant de sans-abri qui meurent l'été que l'hiver. C'est pourquoi nous sommes pour la *trêve éternelle* : il y a les moyens dans ce pays pour que tout le monde ait un toit en toute saison. Le mal logement, c'est une autre question — qui se traite à long terme —, mais la mise à l'abri des personnes est réalisable à court terme, dans le cadre d'un grand plan d'urgence qui alignerait réquisitions et mise en place de moyens financiers pour aménager des logements de transition, ou en construire.



DAL : « Encadrer à la baisse les loyers sur tout le territoire » par Ballast

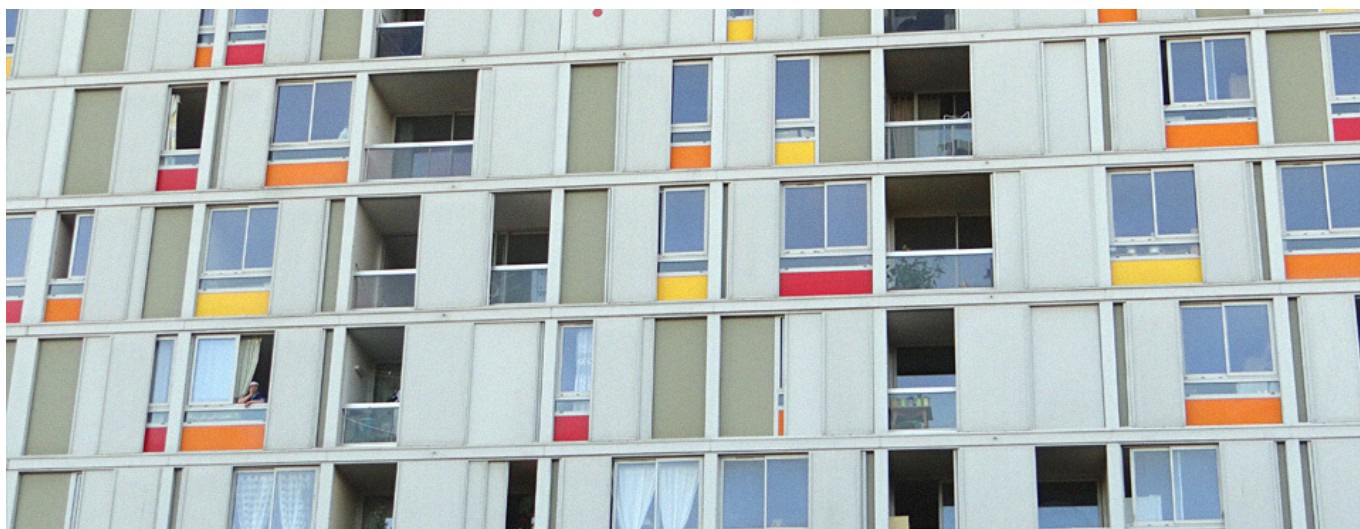
**Selon l'Insee, il y a 2,9 millions de logements vides, soit 1 million de plus qu'il y a 30 ans<sup>2</sup> ; c'est 8,3 % des logements qui ne sont pas occupés. Quelles en sont les causes ?**

**« Nous sommes pour la *trêve éternelle* : il y a les moyens dans ce pays pour que tout le monde ait un toit en toute saison. »**

Deux causes sont importantes. La première, c'est qu'il y a beaucoup de petites et moyennes communes qui, avec la métropolisation et la concentration du travail dans les grandes villes, se sont vues désertées. La seconde se joue dans les métropoles, où le logement est devenu, pour ceux qui le possèdent, un produit financier. Ainsi, pour les grandes sociétés immobilières, il n'y a pas toujours un intérêt à mettre son logement en location car il conserve la même valeur : il s'agit d'un placement financier qui n'a pas besoin d'être obligatoirement mis sur le marché pour être rentabilisé. On remarque donc l'accroissement du nombre de logements vacants un peu partout en France. Ce phénomène raréfie le logement et contribue aussi à augmenter les prix, par le système de demande et d'offre. L'excellent [rapport de l'ONU](#) sorti en mars dernier explique très bien cette financiarisation du logement à l'échelle mondiale. Les logements vacants sont un réservoir que les pouvoirs publics devraient utiliser pour mettre les gens à l'abri dans un premier temps. En France, il y a eu des vagues de réquisitions réalisées après la Seconde Guerre mondiale, c'est d'ailleurs à ce moment-là qu'a été mise en place la loi de réquisition (loi de 1945). Le dernier président qui l'ait fait de manière un petit peu significative, c'est Jacques Chirac en 1995, qui avait lancé la réquisition de plus d'un millier de logements — suite, notamment, aux actions du DAL soutenues par l'abbé Pierre. On parle là de volonté politique, car aussi bien l'État que les maires ont le pouvoir de le faire, mais la mobilisation est nécessaire pour les pousser à appliquer la loi.

**Le mal logement n'est pas forcément perceptible — sans-abri déplacés des centres villes, expulsions rarement montrées, etc. Comment donner de la visibilité aux situations vécues par les mal-logés et les sans-logis ?**

Au DAL, notre objectif est d'organiser collectivement les gens — qu'ils soient sans-abri ou mal-logés — afin qu'ils luttent pour leurs droits ; c'est aussi de mettre les problèmes de celles et ceux qui en souffrent sur la place publique. Nos luttes sont des luttes d'affirmation collective et de mise en visibilité. Pour cela, on a recourt à des actions d'interpellation, avec des campagnes comme « Réquisition Go », ou plus « coup de poing », comme des occupations d'Offices HLM, des campements ou des réquisitions. On essaie de communiquer par nous-mêmes sur ces actions avec la réalisation de vidéos, l'écriture d'articles, mais aussi en invitant les grands médias pour que ces questions imprègnent l'opinion publique, afin que nous remportions la bataille de l'opinion — ce que Gramsci appelait la « guerre de mouvement » (avant d'entamer celle qu'il aurait nommé de « position » et qui se joue sur le terrain). C'est une facette indispensable de nos actions, car elle nous permet de maintenir notre rapport de force dans la bataille de l'hégémonie culturelle sur la question du logement — à laquelle une figure comme l'abbé Pierre et les actions antérieures du DAL ont beaucoup contribué. Si, aujourd'hui, aucun politique n'ose dire qu'il faut augmenter les loyers, c'est grâce à ce combat permanent porté dans l'opinion publique.



### Comment pourrait-on définir le militantisme au DAL ?

C'est un militantisme du quotidien et de la substance. Les actions « coup de poing » dont je parlais ne sont que la partie immergée de l'iceberg. Avant d'y engager les personnes, il y a tout un travail administratif et juridique auquel nos bénévoles s'attellent, c'est-à-dire vérifier que toutes les démarches d'accès au logement ont été effectuées pour rendre la plus légitime possible la demande de logement des gens. Et, quand c'est possible, nous essayons d'obtenir des victoires juridiques en faisant condamner les institutions lorsqu'elles ne respectent pas la loi. C'est donc un militantisme très rigoureux, qui essaie de répondre à l'urgence sociale et humaine dans laquelle sont placé.e.s nos adhérent.e.s. Ce n'est pas juste une réunion où on s'alarme de la situation, où on décrète qu'il faudrait faire ci et ça pour améliorer le sort des gens puis on rentre chez nous en nous donnant rendez-vous le mois suivant. La détresse des gens, on se la prend dans la figure, et si on ne veut pas uniquement faire subir cela, il faut trouver des moyens d'action efficaces — tout en sachant qu'on ne trouvera pas de solution miracle en quelques jours. Nos luttes sont moins souvent des sprints que des courses de fond. Le militantisme au DAL est aussi bien mental que physique : il y a des choses à endurer, émotionnellement bien sûr, mais il faut également assurer des actions comme les campements où nous dormons dehors et où on apprend, si on ne le sait pas, ce que c'est que, ne serait-ce qu'une fois, dormir une nuit à la rue.

**« Ce n'est pas pour nos belles idées que les gens viennent nous voir, mais pour qu'on leur propose un chemin efficace qui règle leur problème de logement. »**

La récompense, c'est d'obtenir des choses pour les adhérent.e.s, car — disons-le —, on n'a pas vraiment le luxe de la défaite. Ce n'est pas pour nos belles idées que les gens viennent nous voir, mais pour qu'on leur propose un chemin efficace qui règle leur problème de logement. C'est important de comprendre cela, on milite pour gagner des droits, et les personnes relogées suite à nos actions sont pléthores. À Paris, par exemple, le calcul a été fait que depuis la création du DAL, c'est plus de 10 000 personnes qui ont été relogées ! À Toulouse, en 2016, c'est plus d'une centaine de personnes relogées suite à deux campements. Ces victoires se gagnent dans les luttes de terrain, au niveau judi-





ciaire et législatif, où nos juristes font un énorme travail. Mais aussi grâce à des militant.e.s qui ont des capacités d'analyse de situations locales, nationales, européennes et mondiales, leur permettant de mettre en place des stratégies de lutte et des mobilisations qui vont aboutir à des victoires concrètes pour les personnes. Bien sûr, cela peut arriver qu'on se plante, mais, honnêtement, depuis que je suis au DAL, j'ai connu beaucoup plus de victoires que de défaites : c'est ce qui en fait le grand intérêt.

**Contrôle accru des chômeurs, pauvres pointés du doigt, stigmatisation de ceux qui touchent des aides sociales : les personnes sont de plus en plus rendues responsables de leur situation, voire culpabilisées. Mal-logés et sans-logis ont-ils des difficultés à venir vers le DAL ?**

Ils n'ont pas de difficulté à venir nous voir, mais la première étape importante pour eux, c'est de comprendre où ils ont mis les pieds. Cela passe par mettre sa honte au panier et déculpabiliser : ce n'est pas de la faute des personnes si elles ont des impayés de loyer, si elles sont à la rue ou si leurs charges ont augmenté. Au-dessus de ça, il y a des mécanismes qui existent depuis des années. Les loyers n'ont cessé d'augmenter ces dernières décennies, quand les revenus, eux, stagnent ; ce qui entraîne une augmentation des procédures d'expulsion — plus de 130 000 en 2015 ! On n'est pas les seuls à combattre la honte ; il y a un mouvement très fort en Espagne, par exemple, qui s'appelle la PAH [[Plate-forme des victimes du crédit hypothécaire](#)], au moins aussi important en terme d'impact sur la société espagnole que les Indignés — la première chose qu'ils disent aux gens, c'est « Vous n'êtes pas responsables, vous n'êtes pas coupables de ce qui vous arrive ». La déculpabilisation, c'est aussi sortir du schéma basé sur l'assistance : les gens vont d'un guichet social à un autre avant d'arriver dans nos permanences, ils se retrouvent dans une spirale où la capacité d'agir est mise dans les mains d'autres personnes qu'eux en ayant le sentiment de ne pas avoir de prise directe sur leur problème. Ils ont juste à espérer tomber sur une sorte de superbe assistante sociale qui trouverait une solution miracle. Hélas, c'est souvent les travailleuses sociales qui nous envoient elles-mêmes les personnes tant elles sont désespérées... Dès lors, on essaie de rompre avec la spirale dans laquelle ils ont été mis jusqu'ici : on leur fait comprendre qu'on ne peut leur promettre des solutions immédiates, que la seule que l'on connaisse et qui peut aboutir à des résultats concrets, c'est de participer activement à sa lutte et de ne pas avoir honte de revendiquer ses droits.





## Comment éviter d'avoir une attitude et un rôle paternaliste vis-à-vis des personnes qui se tournent vers l'association ?

Il y a une inégalité de fait, à la base, entre les gens qui viennent avec des problèmes de logement, et les militant.e.s qui n'en ont pas, même s'ils sont souvent précaires : nous ne sommes pas dans la même situation matérielle ; il peut donc bien exister un risque structurel de paternalisme... Cependant, nous avons des modalités de contrôle là-dessus : par exemple, les groupes de personnes qu'on organise élisent des délégués qui vont les représenter. Lors des négociations, il va y avoir deux délégués et deux militant.e.s du DAL — c'est de l'auto-contrôle, de manière à ce que la parole soit la plus égale possible face aux institutions et que les décisions finales reviennent toujours au groupe de mal-logé.e.s en lutte. Si, au début, on propose et ils disposent, rapidement les personnes se mettent à être aussi force de propositions. Parfois le paternalisme se place là où on n'irait pas le chercher au premier abord, car il peut partir d'une bonne intention qui est de « protéger » les mal-logé.e.s, partant du principe que ceux-ci, de par leur condition, ne sont pas en capacité d'assumer des rapports de force. Ce type de réaction protectrice peut en vérité inhiber le pouvoir d'agir de certaines personnes, qui ont pourtant plus d'expériences militantes et de capacité au rapport de force, que les personnes qui, de bonne foi, veulent les « protéger ». Être pauvre ne veut pas dire être faible. Nous incitons les gens à participer à leur combat et c'est en cela que notre démarche peut éviter l'écueil du paternalisme. Des historiens et sociologues comme [Gérard Noiriel](#) ou [Saïd Bouamama](#) ont montré que les mouvements sociaux ont un rôle primordial dans l'intégration des migrants, par exemple. C'est ce qu'on explique aux gens qui viennent de loin : votre moyen d'intégration est de lutter pour vos droits ; le fait d'être sur la place publique et de dire « j'existe » participe au processus d'affirmation de soi dans la société française. Lors du débat sur l'identité nationale, [Éric Cantona](#) avait déclaré « *qu'être français c'est être révolutionnaire* » : je suis assez d'accord. Pour t'intégrer dans ce pays, un des meilleurs moyens est de lutter pour tes droits — on en a des exemples concrets parmi nos adhérent.e.s.

**« Être pauvre ne veut pas dire être faible. Nous incitons les gens à participer à leur combat et c'est en cela que notre démarche peut éviter l'écueil du paternalisme. »**

## L'approche de l'association par la solidarité, et non la charité ou l'assistance, est aussi structurante de la vision qu'elle porte et des rapports qu'elle entretient avec les personnes en difficulté, non ?

Pour bien comprendre la manière dont fonctionne le DAL, il faut saisir qu'il a été créé avec des familles maliennes à Paris, qui ont une structure familiale de type communautaire, égalitaire et hiérarchique, donc avec un certain mode d'organisation où la solidarité, la discipline et l'égalité par rapport à la participation à la lutte sont primordiales. Participer et être solidaire n'est pas facultatif : c'est une nécessité. Ce système pose déjà des bases qui tendent à être exigeantes vis-à-vis des autres et de soi-même ; c'est le fruit d'une demande d'égalité de la part des familles. Si on fait une lutte qui aboutit sur des négociations, les familles qui ont activement participé vont remettre en cause le fait qu'il y ait des discussions pour celles qui n'ont rien fait et qui arrivent au dernier moment pour profiter de relogements obtenus par la lutte des premières. Cette réaction peut se comprendre : le fait d'être au

même niveau face à la lutte est aussi leur réponse face à une société particulièrement inégalitaire. Cette importance donnée à la participation cimenter aussi la cohésion des groupes, c'est ce qui va permettre d'obtenir des solutions globales pour tout le groupe et non pas juste pour quelques-uns dans celui-ci.

### **Le DAL soutient les occupations et réquisitions de logements vides et n'hésite pas à installer des campements avec les sans-logis sur les places publiques...**

Prenons un exemple : en 2013, à Toulouse, il y avait eu beaucoup de squats de divers collectifs, mais on s'est aperçus que nos objectifs de relogements par la réquisition, ne marchait pas, car la Mairie et la Préfecture se sont rendues compte que le travail de mise à l'abri des collectifs leur permettait, dans une certaine mesure, de ne pas à avoir à assurer leurs obligations d'hébergement. Au DAL, nous étions coincés dans ce cycle où on ne parvenait pas à obtenir de rapport de force pour des relogements sur cette modalité de lutte. On a donc cessé stratégiquement de faire des réquisitions pendant un temps et décidé de passer à d'autres actions. D'abord, il y a eu une phase d'occupation de Centres d'hébergement et d'hôtels pour faire respecter le droit au maintien à l'hébergement, cela nous a apporté des victoires importantes, qui ont fait jurisprudence. Puis quand nous avons senti que ces actions n'étaient plus aussi efficaces qu'on le souhaitait, on est passé aux campements, en 2016, qui, même s'ils ont été rudes, ont permis des mises à l'abri massives et des débloquages d'enveloppes sur l'hébergement d'urgence. Enfin, récemment, on a rouvert une réquisition et on fonctionne sur la modalité d'une campagne qui est celle d'« Un toit pour apprendre »... Chaque modalité de lutte est réfléchi en amont par rapport au problème des gens et au contexte politique à différentes échelles, à nos forces militantes, avec cet objectif permanent : gagner des relogements pour les gens. Si bien qu'on n'engage des luttes que lorsqu'on sait qu'on a la capacité d'aller au bout.



### **Les réquisitions sont souvent à la frontière de la légalité...**

Bien sûr, c'est quelque chose d'illégal d'occuper un bâtiment : tu es officiellement occupant sans droit ni titre. Après, au DAL, on ne réquisitionne que des bâtiments publics ou de grandes sociétés immobilières, on ne va pas aller chercher la maison d'un petit propriétaire privé, c'est certain. Avec tous les chiffres qu'on a mentionnés, c'est une désobéissance qu'on assume car on pense que ce combat est



légitime au regard du nombre de personnes qui souffrent et meurent en rue. N'oublions pas que c'est entre 500 et 5 000 personnes, selon les sources, qui meurent chaque année de la rue dans notre pays. Cette action est tellement légitime qu'elle semble de bon sens à beaucoup de gens qui nous font part de leur soutien.

**Lorsque l'on parle de logement ou de l'organisation d'un quartier, une expression qui revient souvent est celle de « mixité sociale ». Il y a eu un exemple frappant sur le projet d'hébergement d'urgence dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris : dans leurs témoignages les riches disaient clairement qu'ils voulaient rester dans leur « entre soi », qu'ils avaient une vraie peur de le perdre...**

**« Finalement, la violence est là : c'est toujours au plus modeste de s'adapter à ce *leitmotiv* institutionnel qu'est devenu la *mixité sociale*... »**

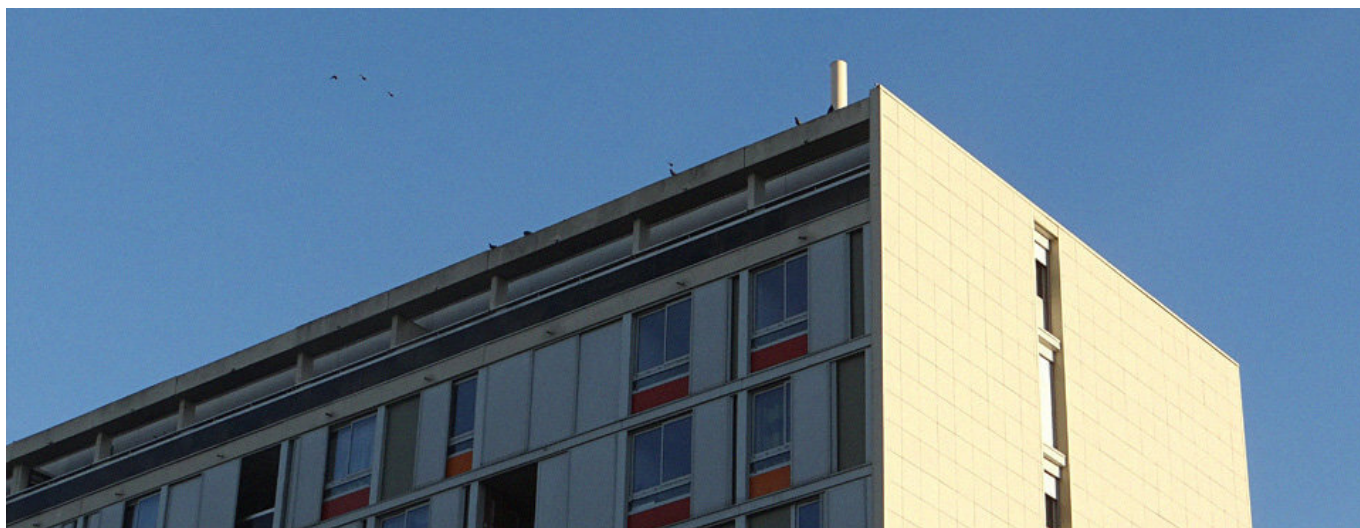
À part ce cas qui a fait grand bruit, on constate que la « mixité sociale » n'est que dans un sens, c'est-à-dire que ça se fait chez les pauvres. On arrive dans un quartier et on dit « On va tout démolir pour faire de la mixité sociale comme ça vous aurez des voisins plus respectables et cela va résoudre vos problèmes ». Mais on ne va jamais dans un quartier riche (ou très rarement), pour construire un immeuble et faire des logements très sociaux. Finalement, la violence est là : c'est toujours au plus modeste de s'adapter à ce *leitmotiv* institutionnel qu'est devenu la « mixité sociale »... C'est quelque chose auquel on ne fait pas attention mais qui est prégnant et significatif. Ça rejoint la « pauvrophobie » dont vous parliez, où on éloigne les pauvres du cœur des métropoles. Par exemple, la mairie de Toulouse a communiqué récemment en faisant l'éloge des opérations de rénovation urbaines dans la ville, qui ont permis qu'un habitant sur deux reste dans le quartier : mais *quid* de l'autre habitant sur deux ? Ce qui n'est pas dit, c'est qu'ils sont souvent mutés dans des quartiers dégradés où le loyer leur est accessible, chassés de leur quartier d'origine. Au profit de personnes plus aisées qui profitent des nouveaux équipements du quartier ! La rénovation urbaine, si elle profite aux habitant.e.s concerné.e.s, nous sommes plutôt pour — encore faut-il les impliquer réellement et ne pas faire semblant dans des réunions de concertation obsolètes. Soyons honnêtes : qui, aujourd'hui, dans la société, a vraiment envie de se mélanger avec d'autres catégories sociales ? Ce ne sont pas les gens les plus aisés généralement qui mettent en œuvre des stratégies pour choisir leur voisinage, c'est plutôt une aspiration des plus modestes qui ont compris qu'avoir des voisins plus riches permet de vivre dans un quartier plus agréable, mais cette aspiration s'arrête au prix du loyer et à la sélection sociale opérée par les riches.

Et même quand cette mixité se met en place, elle a des limites : il y a eu une étude faite dans des quartiers aux États-Unis où a été mise en œuvre la « mixité sociale » et on observe que, dans les associations de ces quartiers, c'étaient les classes les plus aisées qui prenaient l'essentiel des décisions, parce que plus habituées au fonctionnement institutionnel, à prendre la parole, etc. Un quartier mixte n'empêche donc pas de reproduire les inégalités : ce n'est pas parce que ton voisin va gagner 1 000 euros de plus que toi que ça va t'aider à sortir de tes problèmes, même si des équipements qui n'existaient pas avant vont peut-être surgir. Mais à qui vont profiter ces équipements sur le moyen terme ? Pourquoi, quand une station de métro ou de tramway arrive dans un quartier, cela chasse les





plus pauvres ? Lorsqu'un nouvel équipement de ce type arrive dans un quartier, cela a pour objectif d'attirer aussi de nouveaux habitant.e.s aux revenus plus élevés et, automatiquement, s'ensuit une augmentation progressive des loyers qui va chasser petit à petit les locataires les plus pauvres.



Une fois qu'on a fait ce constat accablant sur les impasses de la « mixité sociale », qui dans les faits est plus un prétexte à chasser les plus modestes qu'autre chose, quelles mesures peut-on prendre ? D'abord, il faut encadrer à la baisse les loyers sur tout le territoire — ce qui aura pour effet de stabiliser ces derniers et de faire en sorte qu'ils n'augmentent plus lorsqu'on valorise un quartier, et ainsi faire que les habitant.e.s puissent y rester. Ensuite, il faut injecter l'argent dans la rénovation urbaine après consultation des habitant.e.s. Afin d'améliorer leurs logements, leurs quartiers pour qu'ils deviennent des logements sociaux de haute-qualité, adaptés aux revenus des plus modestes d'abord, mais qui soient également, de par leur qualité, attractifs, pour éventuellement y faire entrer des classes un peu plus aisées. Enfin, on ne peut résoudre des problèmes sociaux que par des opérations d'urbanisme : il faut améliorer les services publics de la santé et de l'éducation notamment. L'année passée, au Mirail (quartier populaire de Toulouse), des parents d'élèves se sont mobilisé.e.s contre la fermeture de deux collèges du quartier dont les élèves, sous prétexte de mixité sociale, ont été envoyés dans tous les autres établissements de la ville. Encore une fois, au lieu de valoriser ce qui existe dans un quartier, en injectant, par exemple, des sections qui attirent les élèves issus des familles aisées dans ces collèges, on a préféré fermer des services publics.

**Tout ceci révèle un effet pervers : même avec une bonne volonté qui voudrait, par exemple, donner l'accès au réseau de transports en commun à tous, les plus pauvres peuvent être chassés du quartier où ils vivent s'il n'y a pas d'encadrement des loyers...**

**« On est pour l'encadrement à la baisse des loyers sur tout le territoire national pour revenir à des loyers décents. »**

C'est un phénomène mondial : on le voit en France et au niveau mondial ; le rapport de l'ONU en donne plein d'exemples... À Manhattan, à New York, il y avait une ancienne voie ferrée qui a été trans-



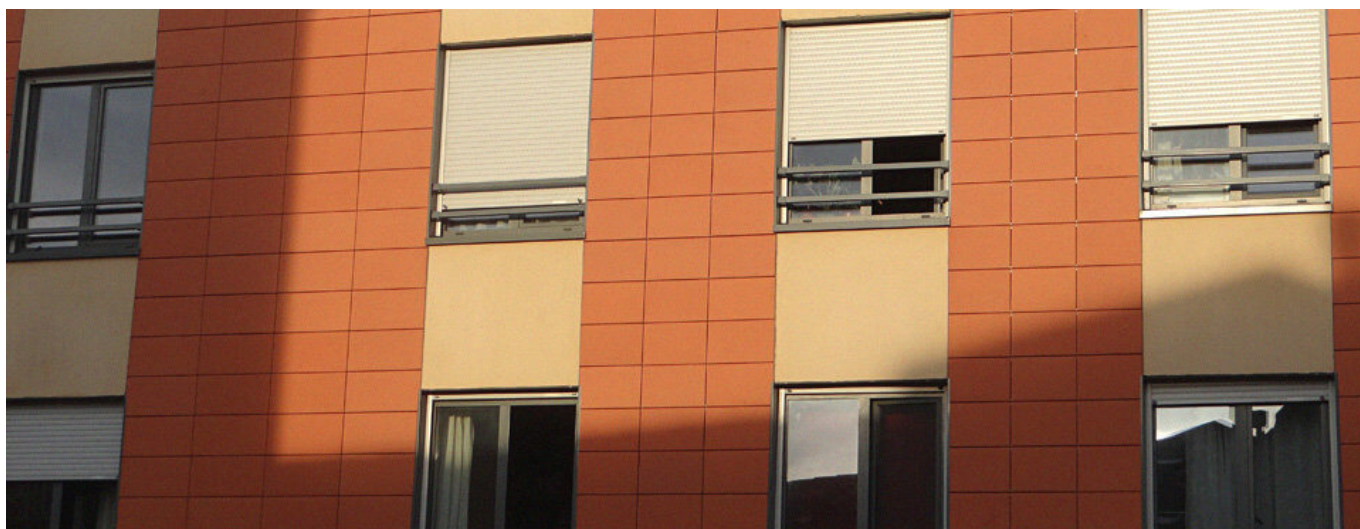


DAL : « Encadrer à la baisse les loyers sur tout le territoire » par Ballast

formée en chemin de promenade devenue très en vogue ; à Vancouver, on a construit un *building* de luxe ; à Bamako, c'est un complexe hôtelier : à chaque fois le foncier et l'immobilier s'envolent ! Il y a la même chose sur les squats d'artistes — à Paris ou ailleurs : les friches industrielles qui sont confiées à des collectifs d'artistes « requalifient » un quartier, comme disent les institutionnels. Ce n'est pas une volonté des artistes ; ils ne viennent pas en se disant qu'ils vont faire augmenter les loyers, mais c'est une conséquence. Et les pouvoirs publics ne font pas le nécessaire là-dessus.

**Lors de la venue d'Emmanuel Macron à Toulouse en septembre dernier, un militant du DAL l'interpella justement sur l'encadrement des loyers au niveau national. Macron, dans une réponse entre langue de bois et vocabulaire technocratique, affirma que ce n'était pas une bonne façon de faire parce qu'elle n'était pas dans la logique du marché...**

On est pour l'encadrement à la baisse des loyers sur tout le territoire national pour revenir à des loyers décents, oui : toutes les enquêtes d'opinions montrent que les gens y sont favorables tellement les abus sont flagrants et concrets lorsque le loyer tombe. Simplement, cela ne va pas dans l'intérêt des promoteurs qui font des superprofits sur les loyers. Monsieur Macron leur fait plaisir, tout simplement. Les promoteurs — contrairement aux locataires — sont très organisés et vindicatifs pour défendre leurs intérêts ; il faudrait que les locataires s'organisent tout autant pour leur tenir la dragée haute. C'est aussi pour cela que le DAL a créé le syndicat de locataire DAL HLM en 2014, qui a d'ailleurs fait une percée aux dernières élections de représentants de locataires. On agit aussi sur ce terrain-là, avec plus ou moins de réussite selon les thématiques : la question des loyers, les charges, le vivre ensemble, la vie de quartier, la rénovation urbaine. Nous avons mené des luttes avec des habitant.e.s, que ce soit à la Coudraie en banlieue parisienne, à Gennevilliers ou à Grenoble, contre des opérations de rénovation urbaine qui se faisaient au détriment des habitant.e.s. Et puis on s'inspire d'autres luttes comme celles qui ont lieu dans les quartiers de la Muraille à Clermont-Ferrand ou au Petit Bard à Montpellier.



### **Qui sont concrètement les lobbies immobiliers et quelle est leur influence ?**

On les connaît : c'est Vinci, Kaufman & Broad, Bouygues, les banques qui font de la promotion immobilière... Il faut comprendre que dans le secteur locatif la plupart des biens sont détenus par ces gros



DAL : « Encadrer à la baisse les loyers sur tout le territoire » par Ballast

promoteurs qui font du lobbying, et sont très bien organisés dans des syndicats de promoteurs — comme l'UNPI (Union nationale de la propriété immobilière). Ils ont pignon sur rue au ministère de la Cohésion des territoires : ils sont reçus par le ministre, ils incitent toutes les politiques de défiscalisation sur la construction de logements, d'accèsion à la propriété. Il est bon de rappeler qu'en 2015, il y a eu 34 milliards de surprofits locatifs : c'est le secteur économique qui rapporte le plus.

### **Disparition du ministère du logement, baisse des APL, baisse des quotas de HLM, suppression de l'APL accession (à la propriété) : le gouvernement n'a pas entraîné pour mener ses attaques sociales sur le front du logement !**

Avec d'autres collectifs — la Fondation Abbé Pierre, les autres syndicats de locataires, l'Union social pour l'habitat (association des offices HLM de France) —, on a créé « Vive l'APL ». Effectivement, il y a les 5 euros d'APL en moins pour les locataires, ce qui est une mesure véritablement injuste, mais il y a aussi une remise en cause du modèle de financement du logement social qui va voir ses sources de revenus baisser et donc mettre moins d'argent dans la construction et la rénovation de nouveaux logements.

**« Il est bon de rappeler qu'en 2015, il y a eu 34 milliards de surprofits locatifs : c'est le secteur économique qui rapporte le plus. »**

### **À Toulouse, le DAL organise régulièrement des concerts de soutien et mène des actions festives. Est-ce important d'impulser une dimension joyeuse à la lutte ?**

Si je compare aux mouvements sociaux en Espagne comme la PAH, il y a un côté très festif, très entraînant qu'on a moins en France... On y travaille mais c'est compliqué : ce n'est pas trop dans les codes culturels militants. C'est aussi pour essayer cela qu'on s'est investis avec d'autres dans le collectif « Y'a pas d'arrangement » qui, tout en proposant des actions « coup de poing », promouvait une communication décalée. C'est un esprit qu'on tente de faire pas mal vivre à Toulouse. Par exemple, le 31 octobre dernier, on a lancé l'opération « Des bonbons ou un toit » en écho à Halloween. On jette aussi des ponts avec le milieu culturel, des photographes, réalisateurs, groupes de musique, mais il faut dire qu'on est tellement dans nos urgences et la tête dans nos luttes qu'on n'a pas forcément le temps de développer ces liens là autant que nous le souhaiterions.

### **L'association était active pendant Nuit Debout, les manifestations contre la loi El Khomri et on a aussi retrouvé le DAL dans le cortège contre la loi travail XXL : occuper le mouvement social, c'est également une mission de l'association ?**

Il va de soi que les « lois Travail » fragilisent les salarié.e.s quant à leurs revenus et leurs conditions de travail et que cela a des impacts indirects sur les conditions de logement. C'est donc naturellement qu'on a participé à ces mouvements sociaux. À Paris, place de la République, le DAL a aidé logiquement à installer Nuit Debout et pareillement à Toulouse. De manière plus générale, Nuit Debout proposait — ou tentait de proposer — des alternatives à la société, et le DAL en a, que ce soit sur la question du logement et du droit à la ville.



Portrait de François Piquemal : Philemon Barbier  
Toutes les photographies de l'article sont de Léonard Perrin, pour Ballast.

---

## REBONDS

- ≡ Lire notre entretien avec Tactikollectif : « [Les anticapitalistes n'ont pas fait leur travail dans les quartiers](#) », octobre 2017
- ≡ Lire notre article « [Reprendre l'espace public](#) », Thomas Moreau, juin 2017
- ≡ Lire notre entretien avec Chahr Hadji : « [Remettre en question ce que peut supporter une société](#) », février 2017
- ≡ Lire notre entretien avec Nuit Debout : « [Faire peur aux élites en prenant ensemble la rue](#) », mars 2016
- ≡ Lire notre entretien avec Almany Kanouté : « [On doit fédérer tout le monde](#) », juillet 2015
- ≡ Lire notre entretien avec Julian Mischi : « [Il y a une dévalorisation générale des milieux populaires](#) », juin 2015
- ≡ Lire notre témoignage « [Hosni, banlieusard](#) », février 2015

## NOTES

1. ↑ L'action des pouvoirs publics indexée sur la température.
2. ↑ [Voir les chiffres de l'Insee en 2016 et 1986.](#)